Powerpoint

Les handicaps moteurs de l'enfant

Handicap le plus fréquent :

IMC
IMOC
Paralysie cérébrale

Il existe plusieurs termes pour désigner les mêmes patients

Les neurologues ne sont pas d'accord sur la terminologie.

- Les parisiens préfèrent le terme IMC
- Les toulousains parlent plutôt d'IMOC
- Les anglophones de « paralysie cérébrale »

IMC = Infirme Moteur Cérébral

infirmité motrice due à des lésions cérébrales survenues durant la période péri-natale (avant la naissance ou au cours de l'accouchement ou peu de temps après la naissance)

Le QI quotient intellectuel de ces enfants est égal ou supérieure à 70

ce qui les différencie des encéphalopathes profonds qui n'on pas un aussi bon QI

IMC (suite)

- Il s'agit d'un état pathologique, non héréditaire, non contagieux, comportant diverses atteintes neurologiques.
- Il n'y a pas d'évolution des lésions cérébrales qui sont stables et définitives.
- Une cause exacte n'est pas toujours retrouvée mais elle est liée à la prématurité, l'hypoxie périnatale, les traumatismes cérébraux et l'ictère néonatal.
- Le degré d'atteinte neurologique est sévère dans un tiers des cas et modéré dans un sixième des cas.
- En plus de l'atteinte motrice, il peut y avoir des troubles sensoriels (visuels, auditif), l'atteinte des fonctions supérieures (langage, spatialisation, gnosies, mémoire)...
- Le patient peut progresser à l'intérieur de son handicap : il reste handicapé toute sa vie, mais il peut apprendre et faire des progrès.

IMOC = Infirme Moteur d'Origine Cérébrale

Même définition que pour les IMC :
infirmité motrice due à des lésions cérébrales
survenues durant la période péri-natale
(avant la naissance ou au cours de l'accouchement ou peu
de temps après la naissance)

Le QI quotient intellectuel de ces enfants n'est pas pris en compte dans la définition de l'IMOC.

De ce fait, lorsqu'on parle d'IMOC il est impossible de savoir s'il s'agit de « vrais IMC avec un bon QI » ou d'encéphalopathes profonds

paralysie cérébrale = traduction de l'anglais

Même définition que pour les IMC Ce terme est une traduction littérale de l'anglais « cerebral palsy »

Un consensus a été adopté par un réseau européen SCPE : Surveillance of Cerebral Palsy in Europe

- ensemble de troubles du mouvement et/ou de la posture et de la fonction motrice,
- troubles permanents mais pouvant avoir une expression clinique changeante avec le temps,
- dus à un désordre, une lésion ou une anomalie non progressifs
- d'un cerveau en développement ou immature

IMC / IMOC / paralysie cérébrale

Il existe différentes formes en fonction des zones du cerveau qui sont définitivement lésées

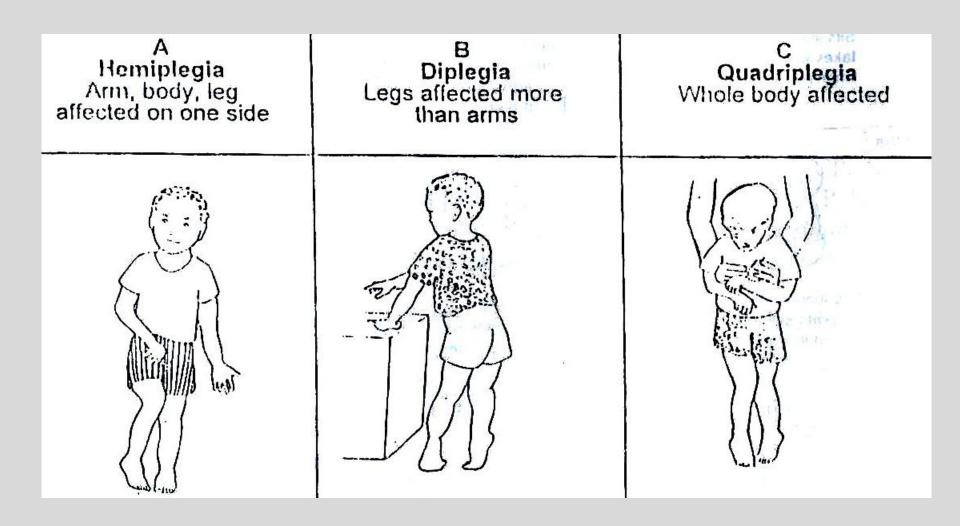
Les troubles moteurs peuvent être classés en trois groupes :

- spastique : réflexes myotatiques hyperactifs et clonus.
- dyskinétique: mouvements choréique, athétosique, ballique, dystonie, ataxie.
- mixte : combinaison de spasticité et d'athétose impliquant tout le corps

Localisation (distribution topographique)

- monoplégie : un seul membre concerné, en général spastique
- hémiplégie: spasticité des deux membres ipsilatéraux. Varus équin du membre inférieur et coude, poignet, doigts fléchis avec adduction du pouce, mais surtout perte de la proprioception et de la stéréognosie.
- paraplégie totale : rare.
- diplégie des membres inférieurs (ou paraparésie): atteinte des deux membres inférieurs, spasticité marquée, réflexes osteotendineux hyperactifs et signe de Babinski. Les hanches sont en adduction flexion et rotation interne. Genu valgum et valgus équin des pieds.
- quadriplégie : atteinte des membres et du tronc avec souvent difficulté d'élocution et dysphagie. retard mental. Scoliose, rétractions et luxations de hanche, etc...

Les différentes atteintes



Les enfants IMC présentent souvent une spasticité

- Il s'agit d'une augmentation du tonus musculaire
- Principale caractéristique d'une spasticité importante : **elle est élastique**, elle ramène le membre spastique dans une attitude vicieuse
- Exemples : pied en équin, genou en demiflexion, hanche en demi-flexion avec adduction et rotation médiale

Prévalence des IMC / IMOC

- 2/1000 naissances
- près de 1500 nouveaux cas/an en France.

Prévalence pour 1000 enfants Les handicaps se répartissent en :

- Infirmité motrice cérébrale (IMC): 1,12
- Malformations du SNC (système nerveux central) (dont spina bifida, microcéphalies, hydrocéphalies).:: 0,44
- Maladies héréditaires et dégénératives du SNC (Friedreich, ataxies cérébelleuses, leucodystrophies).: 0,30
- Malformations ostéomusculaires (agénésies, dysgénésies, maladies ostéo-articulaires congénitales).:: 0,27
- autres déficiences motrices (dont : poliomyélite, myopathies, etc.) : 1,11
- Total: 3,24

4 mots-clés sur votre moteur de recherche

